Pour le droit à la communication
Fapt la cgt
COMMUNIQUÉ
FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 avril 2015

Communiqué des administrateurs salariés CGT du groupe La Poste

LA POSTE : UN BILAN SOCIAL 2014 TOUJOURSPLUS DEGRADE ET MARQUE PAR 7,352 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Comme chaque année, c'est avec une attention particulière que la CGT se penche sur les éléments d'informations fournis par le bilan social de La Poste SA, car c'est un cliché instantané d'une bonne partie des données sociales qui nous permet de mesurer les évolutions survenues au cours de ces dernières années.

Les chiffres du bilan 2014 confirment la dégradation rapide de l'état sanitaire et social de notre entreprise.

Alors que le discours officiel est de dire je cite : «La Poste continue à placer l'emploi au centre de ses priorités», 2014 aura été l'année de 7 352 suppressions d'emplois.

Un plan urgent de recrutement ambitieux doit être décidé pour stopper cette hémorragie en termes d'emplois, d'autant que la part des postiers de plus de 55 ans dans l'effectif total est désormais de 25,5 %.

La volonté de La Poste de ne pas embaucher se retrouve également sur le taux très élevé de 64% des emplois d'avenir n'ayant pas eu de propositions de contrats.

Alors que le gouvernement propose ce type d'emplois pour aider des jeunes en difficultés à s'insérer, seuls 370 CDI ont été proposés aux 1 400 emplois d'avenir.

Cette même logique se retrouve dans la baisse des contrats d'apprentissage de - 11,34%, du nombre de contrats de professionnalisation de - 21,9% et des emplois en alternance dont 50% n'ont pas été Cdisés,

La précarité se retrouve dans l'augmentation de + 7,68 % d'intérimaires et il est à noter une augmentation des démissions, des licenciements, des révocations et moins de promotions.

A cette précarité s'ajoute le faible niveau de rémunération car 71,2 % des agents ont des salaires inférieurs ou égaux à seulement 2 000 euros nets mensuels.

Si le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour les personnes handicapées évolue positivement à hauteur de 4,11%, il reste malgré tout toujours en deçà de l'obligation légale de 6%.

Le taux d'absentéisme pour maladie reste toujours très élevé à 6,37% et ce qui est le plus inquiétant c'est qu'il est également en progression.

L'argument récurent de lier cette évolution au vieillissement de la population n'est pas recevable, car l'absentéisme est en baisse chez les fonctionnaires (plus âgés) et en hausse chez les contractuels (plus jeunes).

La dégradation de l'état sanitaire se retrouve dans la hausse significative du nombre de jours d'absence pour maladie d'une durée de plus de 3 mois hors longue maladie, affection de longue durée et maladie grave.

Cette dégradation se retrouve également au travers d'une multitude d'examen (prolongation CLD, CLM, retraite pour invalidité, disponibilité d'office pour maladie, temps partiel thérapeutique,) qui ont augmenté de 53,5 %
Le nombre d'accidents de travail avec arrêt reste au niveau très élevé de 9 507 avec une très forte augmentation chez les cadres souvent obligés d'assurer des taches d'exploitation pour pallier le manque d'effectifs.
L'indicateur des maladies professionnelles montre là aussi une augmentation, quant aux 160 médecins du travail de La Poste ils doivent prendre en charge 1.446 agents chacun, ce qui ne permet pas un suivi médical de qualité.
L'augmentation du nombre de contre visite de 3.526 à 4.069 soit plus de 15.4 % traduit une méfiance importante envers le personnel

En termes de formation, tous les indicateurs sont à la baisse avec :

- baisse du % de la masse salariale qui représente à peine à 3,54 %
- baisse du nombre d'agents formés (- 4,2 %)
- baisse du nombre de jours de formation (- 8,83 %)
- baisse des Congés Formation Professionnelle et du Congé individuel de formation de - 12,98 %. Nous dénonçons à nouveau sur ce sujet le détournement de l'objectif du CIF utilisé sur des propositions professionnelles internes.

Il en est de même de la qualité du dialogue social avec :

- baisse du volume global d'heures utilisées – 4,81 %
- baisse du nombre de bénéficiaires d'un congé de formation syndicale de -13,24% liés le plus souvent liée à des refus et des pressions de toutes sortes de la part des Directions locales.

L'étude de ce bilan social est l'illustration que les choses ne peuvent rester en l'état d'autant que pour la même année, le résultat d'exploitation à 719 millions d'euros est en augmentation de + 16 % par rapport au budget et que La Poste a bénéficié de 352 millions au titre du Crédit Impôts Compétitivité emplois (CICE).

La baisse des effectifs et la dégradation des conditions de vie et de travail ne peuvent être une réponse au développement de La Poste.

C'était tout le sens de la journée d'action du 9 avril dernier où le personnel exigeait un changement de politique économique avec des créations d'emplois, la préservation des droits, la promotion du service public et l'augmentation des salaires.